



## MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2015

Le cinq mai deux mille quinze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est assemblé à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE CHATTON Sylvain.

**Etaient présents** : Alexandre CHAPELON, Janine COURTOIS, Laurent DEREGNAUCOURT, Sarah ENTZMANN, Stephen HOPKINS, Angélique HRYNIUKA, Laurent LAROCHE, Sylvain LE CHATTON, Chloé LE FEUR, Jérôme LEROY, Franck LIGER, Benjamin VELLUET, Jérôme CORNU

**Pouvoirs** : Fabienne MAHE a donné pouvoir à Chloé LE FEUR

**Etaient absents** : Fabienne MAHE, Raphaël DECIUS

Franck LIGER a été nommé secrétaire

.....

La séance est ouverte à 20 h 08 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

#### **ORDRE DU JOUR (session ordinaire)**

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mars 2015.
- Décision modificative budget fonctionnement et investissement – (délibération)
- Mise à disposition « Sidney DUBOIS » pour la cantine et les TAPS du RPI – (délibération)
- Convention de mise à disposition d'un Assistant de Prévention – (délibération)
- Demande de subventions : Cie Théâtre Al Dente et Détente Loisirs – (délibération)
- Acceptation de la convention avec Bois Forêts - (délibération)

#### **Informations diverses** :

1. Projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors porté par réseau ferré de France
2. CREASON : remerciements
3. Boulangerie de Chaumont-en-Vexin, proposition de mise en place d'un distributeur de pain
4. Devis « Fonts baptismaux » et « Orgue »
5. Retour sur les travaux de la Commission des Impôts

.....

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23/03/2015**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2015 est approuvé par l'ensemble des membres présents

➤ **Décision modificative budget fonctionnement et investissement – (délibération)**

Les opérations de cession du tracteur auraient dû être prévues au chapitre 24

Fonctionnement : **chapitres remis à zéro**

Dépenses Chapitre 42 : 4800 -> 0

Recettes Chapitre 77 : 4800 -> 0

Investissement : **chapitre 40 remplacé par le chapitre 24**

Recettes Chapitre 40 : 4800 -> 0

Recettes Chapitre 24 : 0 -> 4800

Les restes à réaliser étaient inclus à tort aux propositions nouvelles. La version corrigée correspondant aux délibérations du Conseil Municipal sera retransmis à la préfecture.

La section fonctionnement : équilibrée en recettes et dépenses pour 809 051 € au lieu de 813 851 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

➤ **Mise à disposition « Sidney DUBOIS » pour la cantine et les TAPS du RPI – (délibération)**

La Commune de Liancourt Saint-Pierre accepte de mettre à disposition Mr DUBOIS Sidney en tant qu'Agent d'Animation pour la cantine et les TAPS du RPI à compter du 01/09/2014. Une convention avec le Syndicat du RPI des Tourbières sera ensuite validée par le conseil municipal afin de valider les modalités de cette mise à disposition. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

***Arrivée de Jérôme CORNU à 20 h 18.***

➤ **Convention de mise à disposition d'un Assistant de Prévention**

Sylvain LE CHATTON explique aux membres du Conseil, l'obligation d'avoir un Assistant de Prévention relatif à l'hygiène et la sécurité du travail.

Après lecture de la convention proposée par le CDG 60, le Conseil décide d'attendre le RDV du 18 juin 2015 avec le CDG afin d'avoir plus d'éléments et pouvoir donner son avis.

➤ **Demandes de subvention : Cie Théâtre AI Dente et Détente Loisirs – (délibération)**

Après étude des demandes de subvention concernant les Associations ci-dessus, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de :

- 300 € à l'association « Cie Théâtre AI Dente »
- 45 € à l'association « Détente Loisirs »

Les crédits sont prévus au budget primitif 2015.

➤ **Acceptation de la convention avec Bois Forêts - (délibération)**

Sylvain LE CHATTON présente au Conseil Municipal la convention d'apport qui a été signée le 5 décembre 2012 par Monsieur le Maire D. LE CHARPENTIER.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE la convention et AUTORISE le Maire à recevoir la somme de 11 591,85 € TTC qui sera portée au compte de recette de fonctionnement.

Le paiement se fera en plusieurs fois et l'opération pourra se renouveler dans l'avenir.

➤ **Informations diverses :**

✚ **Projet de modernisation de la ligne Serqueux-Gisors porté par réseau ferré de France**

Dans ce projet, les trains FRET passeraient sur Liancourt Saint-Pierre, la fréquence serait d'à peu près 4 à 5 trains par jour, ceci augmenterait le trafic et créerait des nuisances la nuit. Une enquête publique va être lancée. Sylvain LE CHATTON informe son Conseil qu'il faudra délibérer au prochain Conseil.

✚ **CREASON : remerciements**

Sylvain LE CHATTON fait lecture de la lettre à son Conseil.

✚ **Boulangerie de Chaumont-en-Vexin, proposition de mise en place d'un distributeur de pain**

Sylvain LE CHATTON fait lecture de la proposition faite par la boulangerie de Chaumont-en-Vexin. Diverses questions se posent. Dans un premier temps Laurent LAROCHE doit se rapprocher du Boulanger de Monneville qui fait la tournée 3 fois par semaine sur Liancourt Saint-Pierre afin d'évaluer l'impact d'une telle installation sur ses tournées. Jérôme LEROY informe avoir discuté avec le patron de la boulangerie de Chaumont-en-Vexin qui indiquait que ça ne touchait pas la même clientèle.

✚ **Devis « Fonts baptismaux » et « Orgue »**

Benjamin VELLUET donne le descriptif des devis ainsi que les montants TTC. Après étude, le Conseil décide de faire les travaux selon les critères d'urgence. Le Conseil a opté pour le devis concernant les Fonts baptismaux d'un montant de 3 024,00 € TTC « Société CHARPENTIER ». Le Conseil reporte à l'année prochaine le projet de rénovation concernant l'orgue.

✚ **Retour sur les travaux de la Commission des Impôts**

Sylvain LE CHATTON informe le Conseil que la Commission des impôts a statué sur plusieurs dossiers qui ont été communiqués par la Direction des Finances à Méru. Le principe était de valider ou non sur le fait que les travaux étaient terminés ou pas dans une certaine mesure pour les gens qui avaient déclarés leurs travaux. La Commission a également parlé de la revalorisation des habitations sans prendre de décision. La Commission est prête à travailler sur ce sujet mais veut absolument en amont étudier l'impact que cela pourrait avoir sur les habitants afin de ne pas les mettre en difficulté.

✚ **Aire de jeux**



Franck LIGER parle du projet à court terme d'un petit train et d'un toboggan pour l'aire de jeux. Des nouveaux bancs seront installés et les anciens seront changés.

✚ **Lecture des courriers reçus le 4 mai de la CCVT concernant « le Schéma Régional de Cohérence Ecologique » et « convention Instruction des Autorisations du Droit des Sols »**

Sylvain LE CHATTON informe que le SRCE a été refusé au Conseil Communautaire. Concernant l'instruction des Autorisations du Droit des Sols, il précise que la CCVT propose 3 choix dans sa convention concernant la délégation de signature, dont l'un indique « ne pas déléguer de signature au service IADS », le Conseil devra délibérer prochainement.

✚ Le feu d'artifice aura lieu le MARDI 14 JUILLET 2015

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 22h 30*

<p>Le Maire</p>  <p>Sylvain LE CHATTON</p>	<p>Le secrétaire de séance</p>  <p>Franck LIGER</p>
---	--